RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 21/07/2023

Gammagard 50 mg/ml, poudre et solvant pour solution pour perfusion (présentation 10g) - Takeda France SAS

Niveau de rappel : établissements de santé, patients

Le laboratoire Takeda France procède, en accord avec l'ANSM, au rappel du lot mentionné ci-dessous de la spécialité

Gammagard 50 mg/ml, poudre et solvant pour solution pour perfusion (présentation 10 g)
(Code CIP : 34009 560 315 7 3 ; code UCD 3400891990553) :
Lot BE08C020AD (date de péremption: 31-AOUT-2024)

Ce rappel fait suite à la mise en évidence d'un taux atypique de signalements de réactions d'hypersensibilité pour ce lot.

Takeda France précise que seul ce lot est concerné par le rappel.

Il est demandé aux destinataires de ce message de contacter par tous les moyens dont ils disposent les patients susceptibles de détenir le lot concerné par ce rappel afin que ces derniers rapportent à la pharmacie de l'hôpital (PUI) la(les) unité(s) du lot de Gammagard concerné par ce rappel pour procéder à un échange.

Pour tout renseignement complémentaire ou toute remontée d'information, vous pouvez contacter notre service d'information médicale au : 01.40.67.32.90 ou à medinfoemea@takeda.com

En cas de survenue d'un cas de pharmacovigilance, vous pouvez faire votre déclaration auprès de l'adresse AE.FRA@takeda.com